

susceptible d'aider les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse, qu'il s'agisse de construction de quais et de jetées ou d'autres travaux destinés à favoriser leur tâche. Cette proposition est la seule vraiment pratique qu'ait formulée ce soir l'honorable député.

En terminant, je dirai en toute sincérité que les gens des Provinces maritimes songent parfois que les citoyens des autres régions du Canada se désintéressent de leur sort. J'ignore si la solution consiste à accroître les subventions applicables au transport,—je n'aime guère ce mot "subventions",—ou à établir un tarif régional qui nous permettrait d'expédier nos produits vers le Canada central et nous placerait sur un pied d'égalité avec les industriels de cette partie du pays. On devrait peut-être aussi nous accorder des avantages spéciaux en matière d'exportation.

A ce propos, je me rappelle que les honorables députés de Royal (M. Brooks), et de Queens-Lunenbourg (M. Winters) ainsi que certains honorables députés de la droite et moi-même avons préconisé un contingent plus considérable de bois pour les Provinces maritimes. Je suis heureux de dire que le contingent a été accru dans une mesure considérable, grâce sans doute aux efforts des représentants des Provinces maritimes. Le ministre intéressé a reconnu qu'une telle initiative s'imposait et que nos recommandations étaient fondées, de sorte qu'on nous a permis d'exporter une quantité additionnelle de 50 millions de pieds de bois. Le commerce d'exportation a pour nous une très grande importance. Une proportion de 60 p. 100 du bois abattu dans les Provinces maritimes est exportée, et ce sont ces débouchés que nous voulons conserver et accroître lorsque nous réclamons un contingent plus considérable.

L'honorable député de Royal a parlé de la rivière Saint-Jean. Je reconnais que c'est un magnifique cours d'eau. Toutefois, avant de reprendre mon siège, je tiens à rappeler le fait que la Nouvelle-Ecosse possède l'un des plus beaux parcs nationaux du Canada. La route Cabot est bien connue, surtout dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

En outre, nous avons dans le comté d'Halifax Peggy's Cove, l'un des sites du continent qui attirent le plus les peintres. Un grand nombre d'artistes des Etats-Unis y viennent chaque année. A l'heure actuelle, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse inaugure un vaste programme de voirie et il s'efforce d'activer le mouvement touristique.

Une VOIX: N'oubliez pas la vallée d'Annapolis.

[M. Isnor.]

M. ISNOR: L'honorable député de Cap-Breton-Sud a posé certaines questions à l'honorable représentant de Royal au sujet des augmentations de salaire. Lorsque la régie des salaires fut supprimée le 8 novembre 1946, on nota presque immédiatement une hausse générale des salaires dans les magasins de détail, sans que les employés aient eu à la réclamer. Ce fait est caractéristique de la libre entreprise. Je crois avec l'honorable député de Royal que l'initiative privée a donné d'excellents résultats dans notre pays, qu'elle nous a servis dans le passé et qu'elle continuera de nous servir.

M. ROBERT H. WINTERS (Queens-Lunenbourg): Monsieur l'Orateur, je désire profiter de l'occasion pour formuler quelques brèves observations. Bien entendu, l'honorable député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis) a raison dans une large mesure bien qu'il ait, comme d'habitude, exposé la question avec un peu trop de pessimisme. Il sait très bien qu'il se trouve dans une situation désavantageuse du fait qu'il est le seul membre de son parti qui représente une circonscription située à l'est de Winnipeg. Il semble croire que si les libéraux de Nouvelle-Ecosse s'unissaient, ils pourraient faire plus mais il ignore jusqu'à quel point les députés de notre parti peuvent faire cause commune pour obtenir des avantages dont il n'a pas connaissance.

M. KNOWLES: Jamais personne n'en entend parler.

M. ROSS (Souris): Pourquoi ne pas en informer la population?

M. WINTERS: L'opposition aime toujours mieux présenter des réclamations qu'appuyer sur les avantages qu'on obtient chaque jour.

Quand il parle des chômeurs des Provinces maritimes, l'honorable député de Cap-Breton-Sud cite invariablement le chiffre de 30,000. Or la statistique indique qu'à la fin d'avril 13,779 personnes, dont 11,585 hommes et 2,194 femmes, touchaient des prestations d'assurance-chômage. Il y a loin de ce chiffre à 30,000.

M. GILLIS: Les autres ont épuisé leurs prestations.

M. WINTERS: La population des Provinces maritimes croit de plus en plus qu'on pourrait mettre en valeur les ressources de leur région. L'honorable député d'Halifax (M. Isnor) a fait preuve d'un optimisme que plusieurs d'entre nous partagent. Nous avons prouvé à l'évidence pendant la guerre que nous pouvons accomplir beaucoup quand l'occasion nous en est fournie. Nos industries ont